

ANNEXE NOUVELLE TARIFICATION IRVE

« La Recharge »

Tarification usagers à compter du 1^{er} mars 2023 :

	Tarifs tout public*		
Délivrance d'un badge	11€ TTC / badge		
Abonnement	12€ TTC / an		
	Tarification à la minute**		
Type de puissance de borne	3 KVA AC	7 KVA AC	22 KVA AC
7h-22h	0,02 €/min (soit 1,20 €/h)	0,04 €/min (soit 2,40€/h)	0,1 €/min (soit 6,00 €/h)
22h-7h	0,01 €/min (soit 0,60 €/h)	0,02 €/min (soit 1,20 €/h)	0,025 €/min (soit 1,50 €/h)

*Remise de 5% pour les abonnés de « La Recharge » et du service « Simone ».

*Remise de 5% pour les opérateurs de services de mobilité électrique (eMSP) labélisés par la Métropole.

Tarification pour les opérateurs autopartage :

	Tarification pour les opérateurs labélisés « autopartage » par la Métropole	
Délivrance d'un badge	9€ HT / badge	
	Tarification à la minute	
Type de puissance de borne	3 KVA AC et 7 KVA AC	22 KVA AC
7h-22h	0,01 €/min HT (soit 0,60 €/h HT)	0,02 €/min HT (soit 1,20 €/h HT)
22h-7h	0,005 €/min HT (soit 0,30 €/h HT)	0,01 €/min HT (soit 0,60 €/h HT)

NB : Pour les véhicules de service de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'abonnement et la recharge électrique sont gratuites sur le réseau « La Recharge ».